

# TRANS Ile et Vilaine

Randonnée équestre au cœur du Pays de Redon

**22 au 26 mai 2017**



## TOUS EN SELLE

## VERS LA FETE DE L'EQUIBREIZH !

CIRCUITS EN ETOILE AUTOUR  
DE MALESTROIT LES 27 et 28 MAI

**VILLAGE ETAPE AACIV**  
Site de la Daufresne à Malestroit

Circuit, étapes et organisation  
téléchargeables sur [www.aaciv.com](http://www.aaciv.com)



# ORGANISATION

## La Trans, mode d'emploi

### Tout ce qu'il faut savoir avant de s'inscrire

#### Une randonnée itinérante de 5 jours

Les itinéraires proposent des étapes plus ou moins longues, variant de 25 à 40 km par jour. Un véhicule d'intendance transporte vos bagages (maximum 2 par personnes). L'équipe d'intendance prépare la halte du soir en toute convivialité.

#### Des hébergements « tout confort »

Toutes les étapes se feront dans des structures d'hébergements collectifs excepté à Peillac où vous devrez vous munir de votre toile de tente !

#### ... Où chacun participe

Chaque cavalier participe à l'organisation du campement et à la vie du groupe ! Sur la Trans, l'esprit d'entraide et de solidarité domine : chacun est invité à prendre un soin tout particulier à l'égard des cavaliers peu aguerris et des nouveaux venus, à participer à l'organisation des étapes....

#### Un secteur peu sillonné par la Trans

A la frontière du Morbihan et de la Loire-Atlantique, le Sud du département, une destination peu parcourue par les événementiels de l'association.

#### Inscriptions avant le 06 mai !

Comme les autres années, un délai à respecter ! Alors à vos bulletins d'inscriptions, ou si vous avez encore des hésitations, rendez-vous le 31/03 à la réunion préparatoire de la Trans.

L'inscription pourra être refusée sur certaines étapes où les places sont limitées. **Priorité aux inscriptions pour la semaine intégrale jusqu'au 20/4).**

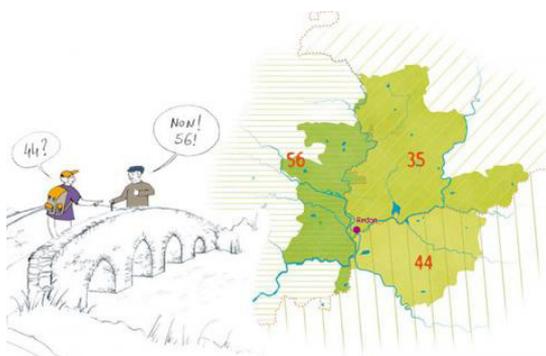
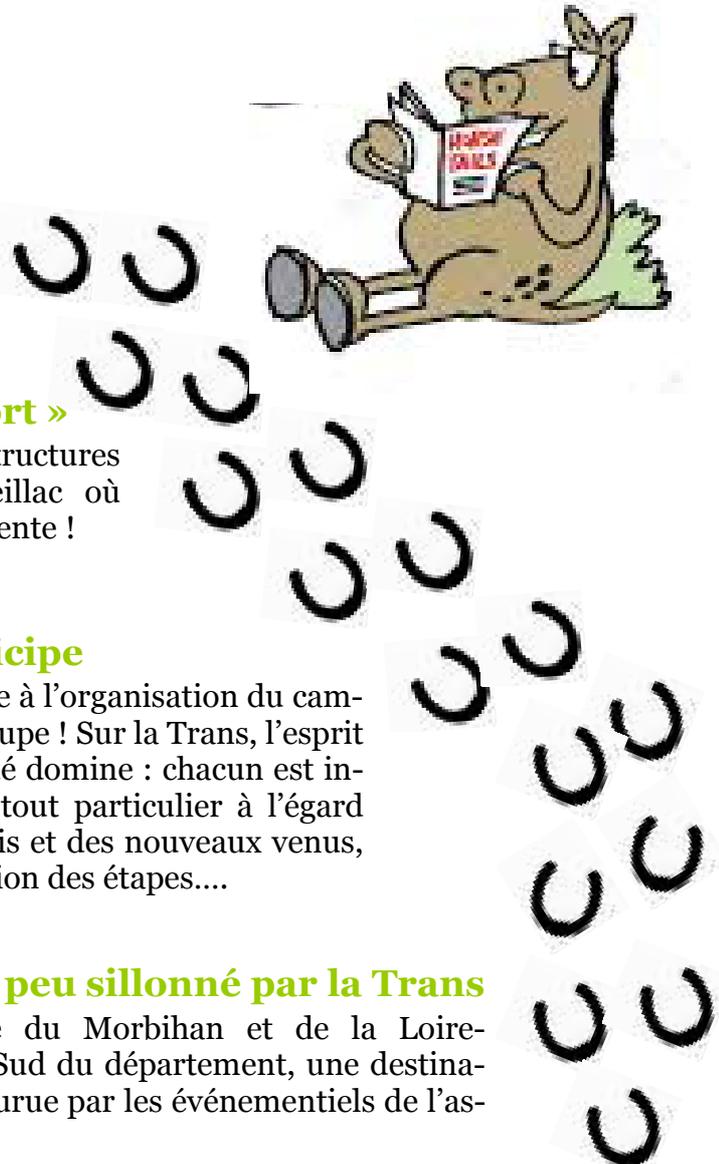
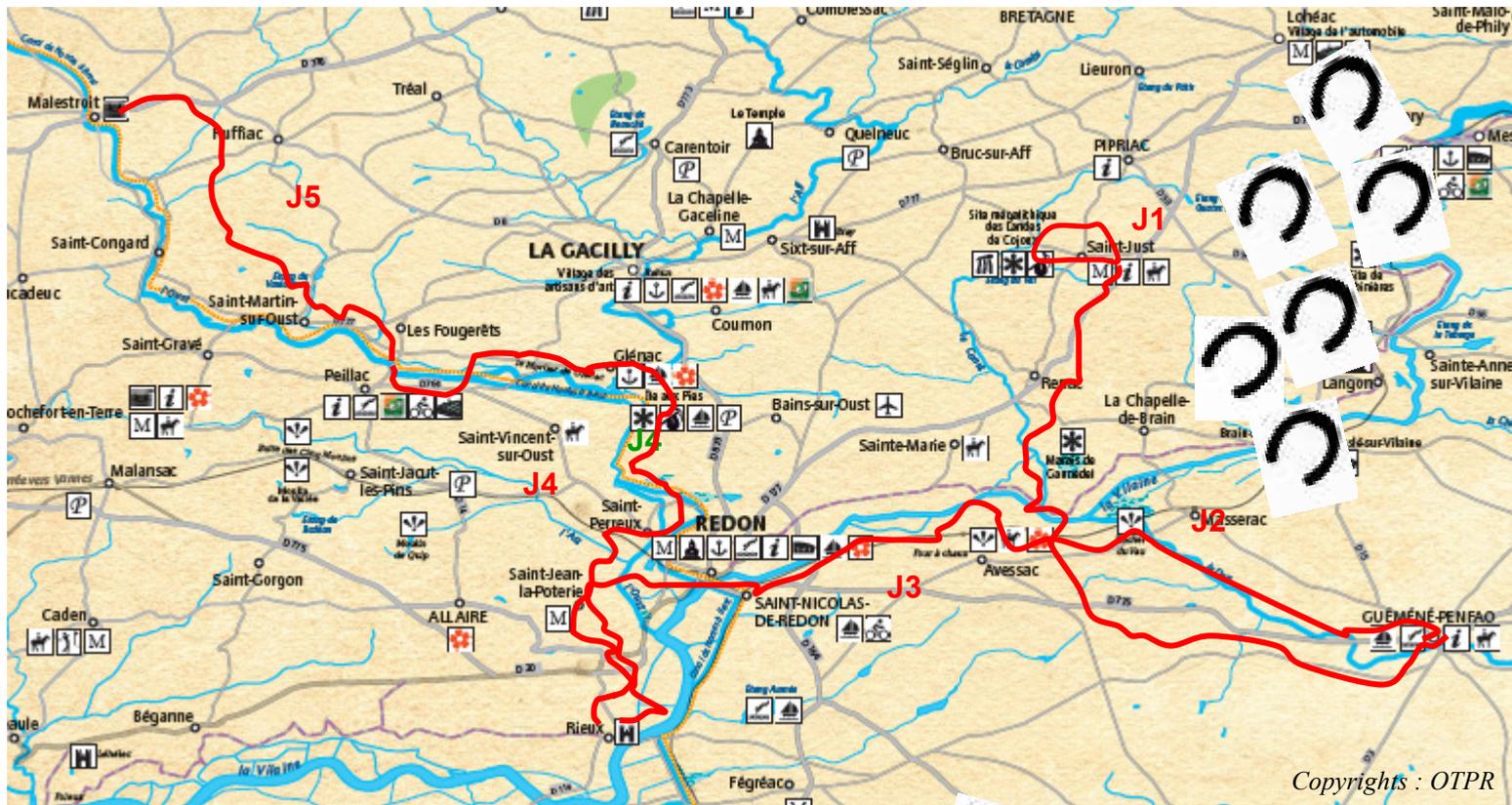


Illustration du [Guide Jeunes Découvreurs](#)  
-Maison du Tourisme du Pays de Redon

# LE PROGRAMME 2017

## Pays de Redon, pays des rivières



Copyrights : OTPR

### Lundi 22 mai Landes et Mégalithes de St Just



Pour cette première journée de randonnée, nous vous emmenons découvrir le site mégalithique de St Just.

A St Just, nous vous accueillons au gîte d'étape !

#### En pratique :

9h00 : accueil des cavaliers au parking de la salle polyvalente ; stationnement des vans sur site.

Chevauchée sur une boucle de 13 ou 23 km sur un parcours composé de 96 % de chemins. Pas de difficulté technique mais avoir le sens de l'orientation !

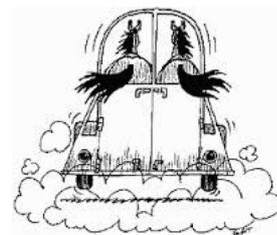
Hébergement au gîte de groupe de St Just. Transfert des véhicules à Peillac.

**Pas d'accueil possible la veille sur le site.**

Vos responsables d'étapes : Muriel, Alice et Caroline D.



### En pratique



### Accéder au lieu de départ

Par la D177, sortie St Just puis suivre le fléchage du gîte d'étape communal.

### Quelques adresses utiles pour arriver la veille

La Ferme des Galopins à St Just (gîte de groupe de 12 pers. + 1 cabane de 5 pers. près du site mégalithique)  
☎ 06 26 23 95 31

Chez Domi et Kiki à St Just, chambres d'hôtes, restaurant, alimentation ☎ 02 99 72 45 58

Centre de randonnée « Chevaux de Cojou » à St Just  
☎ 06 60 35 78 15

# LE PROGRAMME 2017

## Pays de Redon, pays des rivières



### Mardi 23 mai Vallée de la Vilaine et marais

En quittant les landes de St Just, vous profiterez du calme et de la tranquillité des bocages. Vous longerez des rivières et marais, découvrirez des paysages vallonnés avec des vues surprenantes.

En pratique :

Chevauchée sur un itinéraire de 36 km sur un parcours composé de 60% de chemins. Pas de difficulté technique !

Hébergement au gîte de groupe de Guémené Penfao (camping de l'Ermitage).

Vos responsables d'étapes : Mickaël, Louis et Pascal

### Mercredi 24 mai Vallée du Don, Vilaine et Oust

A Redon, l'eau est partout : à gauche, la Vilaine et ses vieux quais ; à droite, le canal de Nantes à Brest qui croise le fleuve par un double jeu d'écluses. Un parcours permettant de découvrir une variété de paysages et un patrimoine local atypique.

En pratique :

Chevauchée sur un circuit de 39 km ; étape agréable avec 95% de chemins, belvédères et panoramas et la traversée de Redon.

Hébergement au relais équestre « Le Lot » à Rieux.

Vos responsables d'étapes : Corinne et Rozenn



### Jeudi 25 mai Basse vallée de l'Oust et l'île aux Pies

Chevauchée sur un itinéraire de 30 ou 36 km ; pas de difficulté technique.

A quelques minutes de Redon, l'île aux Pies, formée par la rivière, se trouve dans un environnement remarquable avec ses hautes falaises.

Hébergement au camping du pont de l'Oust à Peillac

Vos responsables d'étapes : Catherine M., Christian et Carole

### Vendredi 26 mai Terre d'Equibreizh : Malestroit

Chevauchée sur une étape de 33 km. Circuit très agréable composé de sous-bois, moulins et chemins variés (90%).

Fin de la Trans Ile-et-Vilaine vers 17h et arrivée sur le site d'accueil de la Fête Equibreizh à Malestroit (La Daufresne).

Vos responsables d'étapes : Catherine L, Christine et Daniel





## ***La Trans est une randonnée associative gérée par des bénévoles !***

### **Départ de la randonnée**

Cette année, le site d'accueil ne permet pas l'arrivée des cavaliers la veille du départ : rendez-vous donc lundi matin pour le grand jour !

*Quelques adresses utiles pour arriver la veille détaillées page 3*

### **Arrivée de la randonnée**

L'AACIV vous facilite l'organisation : un service de transfert vous permettra de récupérer votre véhicule stationné sur le lieu de départ à St Just et Peillac.

En dehors de cette organisation, l'AACIV ne proposera pas de transfert aux cavaliers.



# UNE JOURNEE-TYPE

## 24h sur la Trans Ile-et-Vilaine

Tous les matins, un petit-déjeuner copieux vous permettra de prendre des forces pour bien démarrer la journée.

Après avoir rangé vos affaires personnelles et les avoir remis au pied du camion d'intendance et participé à la remise en état du lieu de bivouac, pansé puis sellé votre cheval, c'est le départ pour la balade de la matinée.

*Au gré des indications transmises par les responsables d'étape du jour, vous atteindrez le point de pique-nique suggéré par l'équipe d'intendance : possibilité d'attache des chevaux, sieste aux quatre vents... ; chaque cavalier est libre de s'y arrêter ou non !*



Au départ de chaque journée, les responsables de l'étape du jour vous proposeront un briefing de la randonnée proposée et vous remettront une carte au 1/25 000<sup>ème</sup>, accompagnée d'une feuille de route comportant les éventuelles difficultés du parcours ou les consignes spécifiques.

Les commerces de proximités et cafés avec attaches chevaux ne manqueront pas d'être mentionnés sur vos feuilles de routes.

Puis les groupes de cavaliers reprennent leur route pour cheminer à leur rythme jusqu'à l'étape du soir.

Les lignes de cordes sont installées dans des lieux tranquilles et sécurisés. Le couchage cavalier se fera toute la semaine en gîte de groupe (prévoir son duvet et sa taie d'oreiller).

Chevaux dessellés et abreuvés, cavaliers rafraîchis eux aussi par une bonne douche et voilà que sonne déjà l'heure de l'apéro !

Les soirées se terminent souvent par de longues discussions amicales plus ou moins animées suivant l'état de fatigue des troupes.

Tous les chevaux seront à l'attache dès leur arrivée, **les paddocks individuels seront refusés.**

Une ration est prévue pour chaque cheval : au choix en aliments concentrés ou orge aplatie (option à cocher dans le bulletin d'inscription) et foin.



Les chevaux sont nourris par leurs cavaliers, matin et soir ; le grand moment de la distribution, tant attendu par les chevaux, est orchestré par les responsables d'étapes.

**N'oubliez pas que le cheval est sous la responsabilité de son propriétaire pendant toute la durée de la manifestation, qu'il soit monté ou laissé au repos.**



# REGLEMENT DE LA TRANS

## Conditions de participation

### Assurance et identification des chevaux

Lors de votre inscription, vous devrez compléter le bulletin par une copie de votre attestation d'assurance (responsabilité civile) ou licence ainsi qu'une copie de l'assurance de vos chevaux ou RCPE pour les licenciés (précisant les noms et n° SIRE des chevaux participants).

Même démarche pour le livret d'authentification SIRE de votre cheval avec vaccins et puçage. **Soyez à jour de vos vaccins, merci.**

Cette démarche n'exclut pas la vérification de vos papiers sur le terrain.

En cas de contrôle de gendarmerie, vous devez pouvoir présenter vos papiers lorsque vous le transportez ou quand vous le montez.

### Préparation physique et équestre

Même si vous montez à cheval très régulièrement, une randonnée équestre marque une rupture dans votre rythme quotidien (et c'est le but !). Vous allez être en selle pendant 4 à 6 heures par jour en moyenne, pendant plusieurs jours.



Nous vous conseillons donc, un ou deux mois avant le départ, d'intensifier votre activité physique, de façon à partir en bonne forme.

Il en sera de même pour votre compagnon afin d'entamer sereinement ce périple de plusieurs jours.

**Les responsables d'étapes et les coordinateurs de la Trans se réservent le droit de refuser le départ à un cavalier pour toute remarque émise sur l'état d'un cheval, qui compromettrait la poursuite en bonne condition de la randonnée.**

### « Qui veut voyager loin ménage sa monture »



Chaque participant doit posséder son propre matériel (harnachement adapté, sacoches pour la semaine ou à la journée...) afin d'être autonome et voyager confortablement.

Si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas transporter vos bagages sur votre monture, vous devrez rassembler, tous les matins, vos affaires personnelles (**2 sacs moyen maximum, fermés et transportables**) et les déposer au pied du camion d'intendance pour chargement par les bénévoles.

### Inutile de surcharger vos sacs ! Evitez les doublons...

Une pharmacie et un kit de maréchalerie de secours voyageront dans le camion d'intendance toute la semaine.



# REGLEMENT DE LA TRANS

## Quelques petits rappels

**Tout participant à la Trans Ille-et-Vilaine s'engage à respecter le règlement intérieur de l'association, garant de la sécurité et du bien-être de tous.**

### Quelques extraits du règlement intérieur

Retrouvez le règlement dans son intégralité sur le site internet—[www.aaciv.com](http://www.aaciv.com), onglet présentation

#### Manifestations et activités

Les sorties à cheval de l'association ne sont pas encadrées par un professionnel diplômé. Les membres du conseil d'administration éventuellement présents, ainsi que les membres adhérents diplômés (BEES, ATE, GTE, BPJEPS ou tout autre diplôme d'état ou fédéral) ne sauraient être tenus pour responsables en cas d'incident ou d'accident.

#### Sécurité

La licence fédérale FFE complétée de l'option RCPE ou toute autre assurance équivalente sont obligatoires pour tous les membres participant à cheval à toute manifestation AACIV.

Le port du casque adapté et conforme à la législation en vigueur est OBLIGATOIRE pour toutes les personnes mineures lors des rassemblements organisés. Il est vivement conseillé pour les personnes majeures. Cependant, si la personne majeure refuse de porter un casque lors des rassemblements, elle admet avoir été prévenue des risques qu'elle encourait en cas de chute et de l'intérêt de porter un casque pour son intégrité physique et renonce donc à poursuivre l'association en cas de problème qui aurait pu être évité par le port d'un casque.



L'association ne sera pas tenue responsable du comportement irrespectueux d'un membre adhérent, ni d'un éventuel accident dû à une inexpérience en matière d'équitation en extérieur.



### Les Randonnées

**Chaque membre de l'association s'engage à respecter un « esprit randonneur »** c'est-à-dire :

o Respecter son cheval et ceux des autres randonneurs.

Chacun est bien évidemment juge de ses propres aptitudes comme de celles de sa monture. Néanmoins, nous devons tous nous rappeler que le cheval qui nous (sup)porte mérite un maximum d'attention... Il appartient donc à chacun de nous de :

- gérer ses allures de manière intelligente, non seulement pour le plaisir du cavalier mais aussi en fonction de la condition de son cheval, de l'état des chemins, et des autres randonneurs équestres, pédestres, ou cyclistes qu'il peut rencontrer en chemin ;

- se présenter aux randonnées avec des chevaux en bon état, exempts de blessure, gonfle, boiterie etc et pour les chevaux ferrés, une ferrure en bon état ;

- ne prendre le trot ou le galop qu'après avoir demandé aux autres randonneurs si c'était possible et repasser au pas lorsque le chemin longe un pré occupé par des animaux (chevaux, vaches, etc) ;

- de signaler un cheval « qui tape » par un ruban rouge attaché sur la partie haute de la queue et un cheval entier par un ruban blanc ;

- respecter le groupe lors des randonnées de plusieurs jours : une personne peut être exclue du fait d'un comportement préjudiciable à la bonne entente du groupe, d'un comportement mettant en cause la sécurité du groupe.

Par exemple : non respect des consignes de sécurité édictées par l'organisateur, initiatives personnelles en cours de randonnée mettant en jeu sa propre sécurité ou celle du groupe, chevaux et cavaliers, attitude agressive, ivresse, etc ;



# REGLEMENT DE LA TRANS

## Bon à savoir

o Au cours des randonnées organisées par l'association, **chaque randonneur est autonome et responsable de son cheval**, il est libre de s'engager ou non sur un passage qu'il jugerait difficile ou inadapté à son cheval.



o Tout mineur participant à une randonnée de l'association devra être accompagné par une personne majeure partageant la randonnée à ses côtés.

o Lors des randonnées organisées par l'association, **aucun animal de compagnie** (ex : chien) **ne sera accepté** ; seuls les chiens tenus en laisse par un accompagnateur à pied seront tolérés et en dehors des lieux d'hébergement.

o Dans un souci de respect du cheval, les organisateurs d'une randonnée AACIV peuvent émettre un avis négatif pour le départ d'un cheval qui ne semblerait pas être en état d'effectuer dans de bonnes conditions la randonnée prévue. En cas de contestation du cavalier et/ou propriétaire dudit cheval, un vétérinaire pourrait être appelé au frais du cavalier ou un certificat vétérinaire attestant des capacités du cheval pourrait être prévu à l'avance et présenté aux organisateurs.

### ***Une randonnée associative !***

*Pour vivre en groupe, chacun doit collaborer.*

Pour que chacun s'épanouisse dans un groupe, **les tâches autant que les plaisirs doivent être partagés.**

Assumer une petite tâche quotidienne telle que dresser le couvert, desservir, préparer une salle, participer au ménage... devrait permettre aux responsables d'étape et aux bénévoles de mieux cohabiter dans le groupe. Un tableau de tâches sera à la disposition de tous à chaque étape.



## REUNION PREPARATOIRE 2017

Pour répondre à toutes vos questions et vous aider à organiser votre Trans, que vous soyez nouveau ou non, **une réunion aura lieu, le vendredi 31 mars 2017, à 20h30 à la Maison des Sports de Rennes.**

Vous pourrez remettre sur place votre bulletin d'inscription complet.

# BULLETIN D'INSCRIPTION TRANS

**A renvoyer impérativement avant le 06/05/2017**

(Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du bulletin complet et du règlement par chèque)

**Inscription semaine prioritaire jusqu'au 20/04**

<b>Renseignements inscription individuelle</b>  Numéro d'adhérent / ___ / ___ / ___ /  NOM / Prénom _____  Adresse _____ / / / / / / / _____  Téléphone _____	<b>Personne à contacter en cas d'accident :</b> Nom, Prénom : _____ Téléphone : _____  <b>Suivi sanitaire équiné</b>  Nom équiné : _____  N° SIRE : _____  Provenance : _____
--	---

Par ma signature :

**Signature obligatoire :**

- Je déclare que mes accompagnateurs et moi-même avons une assurance RCPE pour nos chevaux.
- Je déclare que mes accompagnateurs et moi-même avons pris connaissance du règlement intérieur et des annexes et les acceptons.
- J'adhère à la charte éthique de l'AACIV, je respecte les consignes des organisateurs et l'organisation générale.
- J'autorise la publication de photos prises lors de la Trans Ille-et-Vilaine et sur lesquelles mes accompagnateurs ou moi-même serais présents.
- Je dégage l'AACIV de toute responsabilité en cas d'accident.

- Je m'engage à ne pas me comporter comme un "yaca râleur" et à respecter le travail des Bénévoles grâce à qui cet événement a pu voir le jour.
- Les participants ont pris note du fait qu'en cas d'annulation de l'inscription avant le 10/05/2017, 50% du montant indiqué ci-dessus ne sera pas remboursé, et qu'après cette date, aucun remboursement ne sera fait.

**Joindre à ce bulletin, une copie de votre RC cavalier ou Licence + copie de la RCPE ou assurance RC cheval (précisant le nom du cheval) + copie n° SIRE et nom cheval + Vaccins + Puçage**

**Mettre pour chaque journée le nombre de participants dans la case concernée**

	LUNDI 22 Mai Prévoir duvet + taie d'oreiller	MARDI 23 Mai Prévoir duvet + taie d'oreiller	MERCREDI 24 MAI Prévoir duvet + taie d'oreiller	JEUDI 25 MAI Prévoir tente + duvet +paddock individuel	VENDREDI 26 MAI Prévoir tente + duvet +paddock individuel (fête Equibreizh)	FETE EQBZH 56 27 et 28 mai
<b>Semaine complète comprenant :</b> * journée de randonnée * repas du soir + petit déjeuner * hébergement * emplacement ligne de corde et alimentation cheval * transfert véhicule * forfait cartes couleur						<b>Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site : <a href="http://www.cdte56.fr">www.cdte56.fr</a></b>  <b>Pensez à préciser «équipe AACIV»</b>
Forfait étape journalière						
Journée seule						
Pique-nique (merci de préciser la quantité)						
Repas supplémentaire (soir)						
<b>Alimentation Cheval fournie jusqu'au vendredi matin inclus, au choix :</b> - Granulés - Orge aplatie	<b>Cocher vos préférences :</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>					

<b>Forfait semaine (lundi au vendredi soir, transferts compris)</b>	= _____ x	<b>240 €</b>	= _____ €
<b>Forfait étape journalière</b>	= _____ x	<b>55 €</b>	= _____ €
<b>Etape du Vendredi : journée seule + transfert</b>	= _____ x	<b>20 €</b>	= _____ €
<b>Nbre total de journée seule (journée de randonnée)</b>	= _____ x	<b>15 €</b>	= _____ €
Nbre total de repas supplémentaire (soir)	= _____ x	<b>15 €</b>	= _____ €
Montant total du chèque de règlement ci-joint (établi à l'ordre de l'AACIV)			= _____ €